

CHEQUES DEJEUNER : LA CGT FAIT RESPECTER VOS DROITS

En juillet, sans la CGT, vous auriez payé entièrement vos repas du midi !

En effet, le **3 juillet** 2019, les salariés de l'AD recevaient par mail la communication suivante :

LES RH VOUS INFORMENT...

Suite à un problème technique, les tickets restaurant seront livrés dans la semaine sur l'ensemble des sites de l'Agence Distribution.

Merci de votre compréhension



Lorsque vos élus CGT se sont rendu compte que les chèques déjeuners n'avaient pas été livrés comme convenu dans le mail ci-dessus, ils ont immédiatement contacté la direction afin de :

- ❖ connaître les raisons de ce nouveau retard
- ❖ demander une nouvelle communication à l'ensemble des salariés dans le but de les en avertir
- ❖ communiquer les modalités de prise en charge des repas pendant la période de pénurie de chèques déjeuner.

Alors que la direction s'était engagée auprès du secrétaire du CHSCT (CGT) à communiquer à tous les salariés les dispositions négociées, la directrice n'a prévenu que les responsables de boutiques. C'est justement ce que les élus CGT souhaitent éviter dans la mesure où de nombreux managers étaient en congés au mois de juillet. Nos craintes se sont avérées puisque dans plusieurs boutiques les avancées citées ci-dessous, obtenues par la CGT, n'ont pas été transmises aux équipes.

Vos élus CGT ont fait acter à la direction :

- ❖ Pour les salariés ayant conservé leurs justificatifs de repas :
 - Un remboursement via ONEO (note de frais) pour un montant jusqu'à 18 euros.
- ❖ Pour les salariés qui n'ont pas gardés leurs justificatifs de repas :
 - Une compensation sous forme de chèques déjeuner par jours travaillés durant la période de pénurie.
 - Demandez à votre manager de faire remonter au service RH vos journées travaillées pendant la période de carence.
 - Non déduits de la paye.
 - Sans incidence sur l'attribution des chèques déjeuner du mois suivant.

A l'avenir, si ce dysfonctionnement d'approvisionnement de chèques déjeuner devait se reproduire, n'attendez pas une communication de la direction : Demandez un justificatif de repas et déposez une demande de remboursement sur ONEO en inscrivant dans la partie « motif » : pénurie chèques déjeuner.

Pour que mon travail compte,
je vote CGT

ELECTION CSE ORANGE du 19 au 21 novembre 2019

